

2023-12-07
2023-3069

La présente étiquette a été modifiée conformément à les décisions de réévaluation concernant les pyréthrinés RVD2023-06 et butoxyde de pipéronyle RVD2023-07. L'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au le 2 septembre 2024, conformément à la période d'abandon graduel établie dans les décisions de réévaluation concernant les pyréthrinés RVD2023-06 et butoxyde de pipéronyle RVD2023-07. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à pmra.info-arla@hc-sc.gc.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

Emzone insecticide tue-mouches

SOUS PRESSION

Pour Usage Intérieur Dans Les Bâtiments Pour Tuer Les Blattes, Les Araignées, Les Grillons, Les Fourmis, Les Anthrènes Des Tapis, Les Centipèdes, Les Lépisimes Argentés, Les Punaises De Lit, Les Pucés du Chien Et du Chat, Les Tiques Sanguines Et Tiques Américaines du Chien.

Pour Usage Extérieur Restreint Sur Les Surfaces Externes Des Bâtiments Indiqués Et Pour Usage Extérieur Autour Des Bâtiments Indiqués Et Autour Des Porches Pour Tuer Les Mouches Piquantes des Étables, Les Mouches À Cheval, Les Mouches Faciales, Les Mouches À Chevreuil, Les Mouches Domestiques, Les Mouches À Cornes, Les Moustiques, Les Brûlots, Et Les Guêpes.

DOMESTIQUE

PRINCIPES ACTIFS :

Pyréthrine	0,50%
Butoxyde de pipéronyle	5,00%

No. D'HOMOL. 33123 LOI P.A.

Contenu net : ___ grammes

DANGER



EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE



RISQUE D'EXPLOSION

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Empack Spraytech Inc.
98 Walker Drive
Brampton, ON L6T 4H6
(905) 792-6571

MODE D'EMPLOI

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI. Pour améliorer l'efficacité du produit dans le lieu d'utilisation indiqué, l'appliquer directement sur les organismes nuisibles indiqués dans la mesure du possible. Pour toutes les utilisations étiquetées, le traitement peut être répété après 7 jours seulement si l'infestation persiste ou réapparaît. Lorsque ce produit est utilisé à l'intérieur, observer de bonnes pratiques sanitaires pour prévenir la réinfestation.

POUR USAGE INTÉRIEUR DANS LES BÂTIMENTS, POUR USAGE EXTÉRIEUR RESTREINT SUR LES SURFACES EXTERNES DES BÂTIMENTS INDIQUÉS ET POUR USAGE EXTÉRIEUR AUTOUR DES BÂTIMENTS INDIQUÉS ET AUTOUR DES PORCHES

LIMITATIONS D'UTILISATION

NE PAS appliquer ce produit si des personnes, des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage sont présents.

NE PAS laisser entrer des personnes, des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché.

NE PAS appliquer ce produit sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Recouvrir tous les aliments exposés qui sont destinés aux humains et aux animaux ou les sortir du site à traiter. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés aux humains et aux animaux, ou les laver à fond après le traitement. Jeter tout aliment destiné à la consommation humaine ou animale ayant été contaminé par la solution pulvérisée.

Utilisation comme traitement de surface : **NE PAS** appliquer au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés (p. ex. à l'intérieur dans les greniers, les vides sanitaires, les petites salles de rangement, les placards; et à l'extérieur sur les avant-toits, les soffites). **NE PAS** laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées.

Utilisation à l'intérieur : Aérer les sites après leur traitement en ouvrant les fenêtres et les portes, ou encore utiliser des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air.

Utilisation à l'extérieur : **NE PAS** appliquer sur un plan d'eau. **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales.

COMMENT APPLIQUER

NE PAS APPLIQUER COMME TRAITEMENT DE L'AIR AMBIANT À L'INTÉRIEUR OU TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ À L'INTÉRIEUR. Appliquer uniquement dans le cadre d'un traitement des fissures et des crevasses, de périmètre, localisé ou de mobilier (literie d'animaux de compagnie, matelas, sommiers et cadres de lit seulement) à l'intérieur; d'un traitement de l'air ambiant à l'extérieur; ou d'un traitement généralisé des structures extérieures. Un traitement des fissures et des crevasses consiste à appliquer le produit directement dans des ouvertures étroites à la surface du bâtiment. Il ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures. Un traitement de périmètre consiste à appliquer le produit à l'intérieur en bande étroite (d'une largeur de moins de 0,3 mètre) le long du périmètre d'une pièce sur les plinthes, les jonctions murs et plancher ou murs et plafond et autour des cadrages des portes ou des fenêtres. Un traitement localisé s'agit de l'application localisée du produit sur une superficie de moins de 0,2 mètre carré. Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher et la surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce (à l'intérieur) ou de la superficie totale traitée (à l'extérieur). Un traitement généralisé consiste à appliquer le produit sur de vastes surfaces à l'extérieur d'une structure (toits, murs, portes, fenêtres et fondations). Traitement de mobilier : *l'application généralisée* est sur de grandes

parties ou toute la surface de l'article; *les traitements des fissures et des crevasses* sont des applications aux points de jonctions sur l'article; *le traitement localisé* s'agit de l'application sur une surface égale ou inférieure à 10% de la totalité de la superficie de l'article; et *le traitement du capitonnage et des coutures* (matelas seulement) s'agit de l'application à la jonction de deux ou de plusieurs pièces de tissu cousues ensemble ainsi que les nœuds et les boutons décoratifs.

USAGE INTÉRIEUR

Instructions générales pour tous les traitements de surface à l'intérieur: NE PAS dépasser 10,0 g/m² (4 secondes par m²).

POUR TUER les Blattes, Les Araignées, Les Grillons, Les Fourmis, Les Centipèdes Et Les Lépidoptères Argentés: traitez soigneusement les surfaces à l'intérieur du bâtiment, y compris les fissures et les crevasses dans les murs, les planchers et les plafonds ; le long et derrière les plinthes ; les murs derrière et les planchers sous les appareils électroménagers (p. ex. réfrigérateurs et cuisinières) et les meubles (p. ex. armoires et unités de rangement); autour des éviers, des drains et des conduites ; zones localisées autour des poubelles ; et d'autres éléments du bâtiment où les insectes indiqués se trouvent. Dans le cas des lépidoptères argentés, pulvériser aussi les fissures et les crevasses dans les bibliothèques. Enlever tout objet avant de traiter les bibliothèques où sont entreposés livres, vêtements, jouets, serviettes et autres articles. Les bibliothèques traitées doivent être secs avant d'y remettre les articles entreposés. Dans le cas des fourmis, pulvériser aussi les pistes, les nids et les points d'entrée (par exemple, autour des fenêtres et des portes). Pour les araignées et les centipèdes, pulvériser des zones localisées de planchers et de couvre-planchers.

POUR TUER les Anthrènes des Tapis : Pulvériser sur le bord des tapis et sous les tapis et moquettes. Traiter des zones localisées sur les planchers et les plinthes.

POUR TUER Les Punaises De Lit : NE PAS utiliser ce produit sur des articles lavables (p. ex. oreillers, draps, jouets, vêtements, etc.). Enlever les draps avant de traiter le matelas. Pulvériser le matelas, notamment autour du capitonnage et des coutures. Démontez le lit et pulvériser le cadre de lit, les ressorts et tous les joints. Le matelas traité doit être sec avant de remettre les draps lavés. Appliquer également sur les surfaces à l'intérieur du bâtiment, y compris les fissures et les crevasses dans les murs, les planchers et les plafonds; le long des plinthes et des moulures et derrière celles-ci; et des zones localisées de murs derrière et de planchers sous les meubles (p. ex. lits et tables de chevet).

POUR TUER Puces du Chien, Puces du Chat, Tiques Sanguines, et Tiques Américaines du Chien : **NE PAS** appliquer sur les meubles (à l'exception de la literie des animaux de compagnie), les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. Appliquer sur les surfaces à l'intérieur du bâtiment, y compris les fissures et les crevasses dans les murs et les planchers; le long des plinthes et derrière celles-ci; sur les cadres de fenêtre et de porte; et des zones localisées de planchers et de couvre-planchers. La literie des animaux de compagnie peut être traitée avec ce produit ou être remplacée par une literie fraîche et propre après le traitement des autres endroits indiqués sur l'étiquette. **NE PAS PULVÉRISER CE PRODUIT SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE.** Traiter les animaux de compagnie seulement avec des produits qui sont homologués pour applications sur le type d'animal de compagnie en question. Pour supprimer efficacement les puces et les tiques à l'intérieur, nettoyer tout endroit utilisé par l'animal de compagnie. Cela comprend le nettoyage à l'aspirateur des planchers, des tapis et des meubles (jeter le sac de l'aspirateur après l'emploi) et le lavage de la literie, des lieux où habite l'animal, ainsi que des lieux adjacents.

USAGE EXTÉRIEUR

POUR TUER Mouches Piquantes des Étables, Mouches à Cheval, Mouches Faciales, Mouches à Chevreuil, Mouches Domestiques, Mouches des Cornes, Moustiques, Brûlots et Guêpes :

Pour une utilisation les surfaces externes des bâtiments indiqués : Appliquer sur les surfaces externes des maisons, garages, entrepôts et granges où se trouvent les insectes, y compris autour des fenêtres et des portes et autres surfaces de la structure des bâtiments indiqués. **NE PAS** dépasser 10,0 g/m² (4 secondes par m²). **NE PAS** traiter le sol, les surfaces gazonnées ou d'autres formes de végétation à proximité du bâtiment.

Pour une utilisation autour des bâtiments indiqués et des porches: En tenant la canette à bout de bras, diriger le jet vers le haut en effectuant des mouvements de balayage autour des bâtiments indiqués et des porches. **NE PAS** dépasser 2,5 g/m² (1 secondes par m²). **NE PAS** appliquer dans des zones de culture d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale (p. ex. légumes, fruits, fines herbes).

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NE PAS demeurer dans les pièces traitées. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Se laver après chaque utilisation. **CONTENU SOUS PRESSION. NE PAS** placer dans l'eau chaude, près des radiateurs, des fours ou autres sources de chaleur. **NE PAS** perforer ou incinérer le contenant, et ne pas l'exposer à des températures supérieures à 50 °C. **NE PAS** vaporiser près d'une flamme nue ou d'une étincelle ni en fumant.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les abeilles. Éviter d'appliquer ce produit à proximité de plantes en fleurs. Si le produit doit être appliqué pendant la période de floraison, ne l'appliquer qu'en soirée, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Toxique pour les arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire le plus possible l'exposition des zones non ciblées.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

L'exposition de la peau peut provoquer des sensations transitoires (picotement, brûlure, démangeaison, engourdissement). Les autres symptômes d'exposition peuvent comprendre des effets respiratoires (comme la toux, l'irritation des voies respiratoires ou l'essoufflement), des nausées, des céphalées ou des étourdissements. Ce produit contient un distillat du pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE

NE PAS entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION :

NE PAS réutiliser les contenants vides. Lorsque le contenant est vide, appuyer sur le bouton pour éliminer toute pression, envelopper le contenant et le jeter dans les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale ou municipale.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

[Optional Marketing Statements – for use on container label and/or lid]

[Pulvérisation à l'envers]

[Pulvérisation dans n'importe quelle position]

[Pulvérisation tous angles]

[Pulvérisation 360°]

[Tue les punaises des lits]

[Mécanisme/bouton confort]

[Facile à utiliser] [prêt à utiliser]

[Pour utilisation à l'intérieur et à l'extérieur]

[Contient de la pyréthrine, un pesticide botanique]

[Ce produit contient un insecticide botanique à base de fleur de chrysanthème]

[Contient la pyréthrine d'une fleur de chrysanthème]

[Un insecticide teneur professionnelle pour usage dans les maisons]

[Utiliser le tube d'extension/applicateur pour les endroits difficiles d'accès.]